

GUIDE MUNICIPAL



2023 - 2024



3 • Édito

Votre ville

- 4 • Découvrir Épinay**
- 5 • Mairie**
- 7 • Services municipaux**
- 9 • Communication municipale**
- 10 • Démarches administratives**
- 12 • Vie citoyenne**
- 14 • Tranquillité publique**
- 16 • Adresses et numéros utiles**

Cadre de vie

- 18 • Transports**
- 20 • Stationnement**
- 21 • Espaces verts**
- 22 • Déchets et collectes**

Enfance - Jeunesse

- 23 • Petite enfance**
- 25 • Scolaire**
- 27 • Périscolaire**
- 30 • Inscriptions**
- 32 • Service Jeunesse**

C.C.A.S

- 34 • Pôle Action sociale et logement**
- 36 • Pôle Seniors**

Culture, loisirs

- 36 • Équipements municipaux**
- 38 • Temps forts culturels**
- 39 • Lieux de cultes**



Chers Spinoliens, Chères Spinoliennes,

J'ai le plaisir de vous adresser la nouvelle édition du guide municipal d'Épinay-sur-Orge 2023-2024, qui recense pour vous toutes les informations pratiques sur les services à votre disposition sur la commune.

En complément de nos outils de communication numériques, qui proposent de nombreuses informations tout au long de l'année, nous avons souhaité maintenir un document disponible dans un format papier.

D'une part, ce guide est une source d'informations pratiques nécessaire au quotidien et il se doit d'être ludique et accessible à tous. Ainsi, vous y trouverez tous les renseignements concernant les démarches administratives, les services municipaux et les différents équipements.

D'autre part, il est nécessaire que toutes et tous disposent d'un accès à ces informations utiles et particulièrement les publics éloignés des outils numériques.

Alors que vous soyez spinoliens depuis des années ou depuis peu, ce guide pratique permettra à chacun de s'approprier ce territoire qui nous est cher. Rien ne remplaçant le contact humain, les services municipaux et vos élus sont à votre disposition pour répondre à vos différentes questions.

Bonne lecture à vous,

Olivier MARCHAU

MAIRE D'ÉPINAY-SUR-ORGE

Épinay en quelques chiffres :

La commune d'Épinay-sur-Orge se situe au Nord du département de l'Essonne au sein de la région Île-de-France.

Épinay-sur-Orge appartient au canton de Longjumeau et à la communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

11 184

nombre d'habitants

4,44

km²

31

kilomètres de voirie

2 519

habitants au km²

Le label Apicité « 2 abeilles – Démarche remarquable »

L'objectif de ce label est de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs et de soutenir un projet municipal axé sur le développement durable et ses différents aspects.

Le label Villes et villages fleuris - 2 fleurs

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Le label Fleur Verte

Le label « Fleur Verte » est un trophée d'excellence, décerné aux communes labellisées s'engageant dans une dynamique de gestion durable des espaces publics, respectueuse de l'environnement.

Le label Commune donneur Or

Le prix symbolise et valorise l'engagement dans les actions menées en faveur du don de sang. Il est attribué en fonction de la nature, de la qualité et de la diversité de ces actions.

4

prix reçus

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. : 01 69 10 25 60
www.ville-epinay-sur-orge.fr

Ouverture au public des services :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le mercredi de 8h30 à 12h.
Chaque 1^{er} samedi ouvrable
du mois de 8h30 à 12h (uniquement
pour les services à la population).

RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous au 01 69 10 25 60.

OLIVIER MARCHAU
Maire d'Épinay-sur-Orge

ADJOINT(E)S AU MAIRE

LAURENCE CASTAINGS
1^{ère} Adjointe au Maire - Budget -
Finances - Affaires générales

VINCENT GALLET
2^{ème} Adjoint au Maire - Politique numérique
- Coordination avec la CPS - Mobilités -
Élu communautaire

SYLVIE PANZANI
3^{ème} Adjointe au Maire - Urbanisme -
Aménagement urbain - Transition
écologique - Politique du logement

FRANCK BARRIÈRE

4^{ème} Adjoint au Maire - Vie scolaire -
Périscolaire - Enfance - Jeunesse

HÉLÈNE LEQUEUX
5^{ème} Adjointe au Maire - Politique et
événements culturels - Politique seniors

NATHAN FABBRO
6^{ème} Adjoint au Maire - Dialogue citoyen -
Politique associative - Fêtes

CHRISTIANE MARTIN
7^{ème} Adjointe au Maire
Politique sociale - Santé

BRICE WALTER
8^{ème} Adjoint au Maire
Projets d'équipements publics -
Politique sportive - Vie économique

CONSEILLÈR(E)S MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

MARIE-LAURE LUTIER
Conseillère municipale déléguée -
Biodiversité - Espaces verts

JEAN-MARIE SCHILTZ
Conseiller municipal délégué
Voirie - Propreté

SÉVERINE LE POULAIN
Conseillère municipale déléguée -
Sensibilisation aux luttes pour l'égalité,
la solidarité et contre les discriminations

SOPHIE GAUDRY
Conseiller municipal délégué -
Petite enfance

OMAR HADDAD
Conseiller municipal délégué
Inclusion - Handicap

SERGE DUCHESNE
Conseiller municipal

ANNE CHABRILLAT
Conseillère municipale

CHRISTIAN MARAIS
Conseiller municipal

MURIEL DORLAND
Conseillère municipale

CHRISTOPHE RANDOING
Conseiller municipal

CHRISTELLE BOURDOUX
Conseillère municipale

OLIVIER GALLET
Conseiller municipal

GHISLAIN DIDRY
Conseiller municipal

SANDRINE BOUVIER
Conseillère municipale

THOMAS TURCHI
Conseiller municipal

GILLES DUGAST
Conseiller municipal

PAULINE DESAILLY
Conseillère municipale

MONIQUE DRAGHI
Conseillère municipale

CONSEILLÈR(E)S MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

SÉBASTIEN BLOTTIÈRE
Conseiller municipal

PASCAL LEGOUGE
Conseiller municipal

CORINNE BAIRRAS
Conseillère municipale

MÉLANIE DORLENCOURT
Conseillère municipale

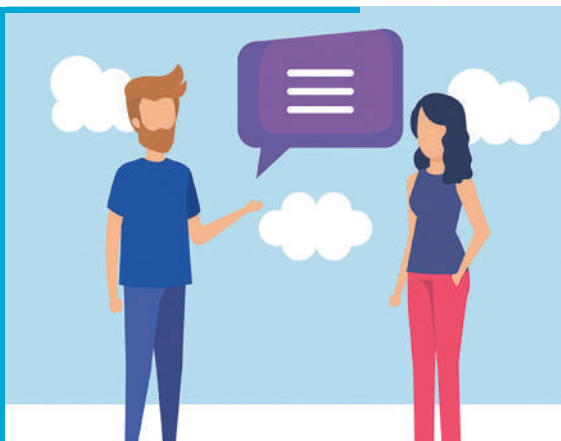
ADRIEN FUTOL
Conseiller municipal

MAURICE LEGOUGE
Conseiller municipal

VOTRE DÉPUTÉE

• **MARIE-PIERRE RIXAIN**
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris

• **Permanence parlementaire :**
mprixain.perm@orange.fr
134 rue du Président François Mitterrand
91160 Longjumeau
Pour prendre rendez-vous :
01 69 81 70 35



VOS SERVICES MUNICIPAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

M^{me} Carlier

Directrice générale des services

CABINET DU MAIRE

M^{me} Benhammou

Directrice de cabinet

PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Tél. 01 69 10 25 65

service.scolaire@epinaysurorge.fr

Accueil de Loisirs Maternel

Tél. 01 69 34 11 62

periscolaire.maternel@epinaysurorge.fr

Accueil de Loisirs Primaire

de loisirs primaire

periscolaire.primaire@epinaysurorge.fr

SERVICE JEUNESSE

Tél. 01 69 34 46 68

service.jeunesse@epinaysurorge.fr

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE, ENTRETIEN

Tél. 01 69 09 80 84

service.restauration@epinaysurorge.fr

PÔLE PETITE ENFANCE

Halte-Garderie

Tél. 01 69 10 08 14

halte.garderie@epinaysurorge.fr

Service d'accueil familial

Tél. 01 69 10 07 88

saf@epinaysurorge.fr

Relais Assistants Maternels

Tél. 01 69 10 25 79

ram@epinaysurorge.fr

SERVICE ACTION SOCIALE

Direction du CCAS

Tél. 01 69 10 25 66

service.social@epinaysurorge.fr

Pôle Seniors

Tél. 01 69 10 25 75

service.seniors@epinaysurorge.fr

Résidence autonomie des Hauts-Graviers

Tél. 01 64 48 36 04

rpa@epinaysurorge.fr

SERVICE COMMUNICATION

Tél. 01 69 10 25 78

service.communication@epinaysurorge.fr

SERVICE INFO-BUREAUTIQUE

service.reprographie@epinaysurorge.fr

service.informatique@epinaysurorge.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. 01 69 09 03 71

police.municipale@epinaysurorge.fr

**PÔLE VIE CULTURELLE,
ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**

Service Évènementiel

Tél. 01 69 10 25 71
evenementiel@epinaysurorge.fr

Service Vie associative et sportive

Tél. 01 69 10 25 71
vie.associative@epinaysurorge.fr

MÉDIATHÈQUE

Accueil

Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@epinaysurorge.fr

SERVICES FINANCES

Tél. 01 69 10 25 67
service.finances@epinaysurorge.fr

**SERVICE VIE ÉCONOMIQUE
ET CITOYENNE**

Tél. 01 69 10 25 62
vie.economique@epinaysurorge.fr
vie.citoyenne@epinaysurorge.fr

SERVICE URBANISME

Tél. 01 69 10 25 70
service.urbanisme@epinaysurorge.fr

Pour les services municipaux suivants,
veuillez passer directement par l'ac-
cueil de la Mairie :

Tél. 01 69 10 25 60
guichet.unique@epinaysurorge.fr

SERVICES TECHNIQUES

RESSOURCES HUMAINES

**AFFAIRES GÉNÉRALES,
ÉLECTIONS ET ÉTAT CIVIL**

L'AGGLO

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

FIBRE

Altitude Infra

contact@europessonne-fibre.fr
01 88 11 11 88
www.europessonne-fibre.fr

Sipperec

numerique@sipperec.fr

Paris-Saclay

contact@paris-saclay.com

EAU ET ASSAINISSEMENT

eau@paris-saclay.com

NAVETTE

Tél. 01 69 35 60 60

DÉCHETS

Tél. 01 69 35 60 60

+ DE SERVICES

www.paris-saclay.com

COMMUNICATION MUNICIPALE

Toutes les publications de la ville d'Épinay-sur-Orge sont à retrouver sur le site internet ou en mairie : Échos municipaux et Rendez-vous, Guides municipaux...

Les panneaux municipaux et les journaux électroniques d'informations, répartis sur la commune, délivrent également les informations de la ville.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, INSTAGRAM, YOUTUBE, LINKEDIN ET LE SITE DE LA VILLE

Facebook

www.facebook.com/epinaysurorge

Instagram

www.instagram.com/ville.epinaysurorge

Linkedin

www.linkedin.com/company/mairie-d-epinay-sur-orge

Youtube

Ville d'Épinay-sur-Orge

Site internet

www.ville-epinay-sur-orge.fr

Demandes	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille, carte d'identité, certificat du praticien et justificatif de domicile	Dans les cinq jours qui suivent la naissance
Reconnaissance	Toutes mairies	Carte d'identité des déclarants + justificatif domicile (+ acte de naissance de l'enfant si reconnaissance après la naissance)	Avant ou après la naissance de l'enfant
Mariage	Mairie du domicile, de la résidence 2 ^{daire} de l'un des conjoints ou du domicile des parents	Demander la liste en mairie	Liste à retirer en mairie. ou par mail : etat.civil@epinaysurorge.fr
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille, certificat de décès et pièce d'identité du déclarant	Dans les 24 heures qui suivent le décès
* Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom, date de naissance et filiation	Joindre une enveloppe libellée et timbrée + copie pièce d'identité
Acte de naissance (à l'étranger)	Ministère des Affaires Étrangères Service Central état-civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes CEDEX 09 www.diplomatie.gouv.fr		Indiquer nom, prénom, date de naissance, filiation, ville et pays
* Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom, date de mariage et filiation	Joindre une enveloppe libellée et timbrée + copie pièce d'identité
* Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou domicile	Indiquer nom, prénom, date de décès	Joindre une enveloppe libellée et timbrée + copie pièce d'identité
Certificat de vie maritale	Mairie du domicile	Pièces d'identité des demandeurs	Justificatif de domicile aux 2 noms
Certificat de vie	Mairie du domicile	Carte d'identité et justificatif de domicile du demandeur	—

Pièces demandées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Certificat de résidence	Mairie du domicile	Carte d'identité et justificatif de domicile du demandeur	—
Livret de famille	Mairie du domicile	Pièce d'identité du demandeur + justificatif de domicile	Imprimé à remplir en mairie
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Pièce d'identité justificatif de domicile	Signature à légaliser à faire devant un officier d'état-civil délégué
Inscription électorale	Par téléprocédure service-public.fr ou mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date de la demande	Avoir 18 ans. Date limite d'inscription : toute l'année ou jusqu'au 6 ^e vendredi avant le 1 ^{er} tour d'un scrutin.
Duplicata permis de chasser	Mairie du domicile	Imprimé en mairie	Renseignements sur : service-public.fr
Recensement militaire	Mairie du domicile	Livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile	Uniquement sur RDV
PACS	Mairie du domicile ou notaire	Liste des documents sur service-public.fr , en mairie ou par mail à etat.civil@epinaysurorge.fr	Uniquement sur RDV
Concession cimetière ou columbarium	Mairie du domicile, domicile du défunt ou mairie du lieu de décès	Carte d'identité et justificatif de domicile du demandeur	Selon tarif en vigueur
Attestation d'accueil (90 jours maximum)	Mairie du domicile	Liste à retirer en mairie ou par mail à etat.civil@epinaysurorge.fr	Dossier complet à remplir. Uniquement sur RDV.

* Tout acte peut être récupéré directement à la mairie du lieu de l'évènement sur présentation d'une pièce d'identité.

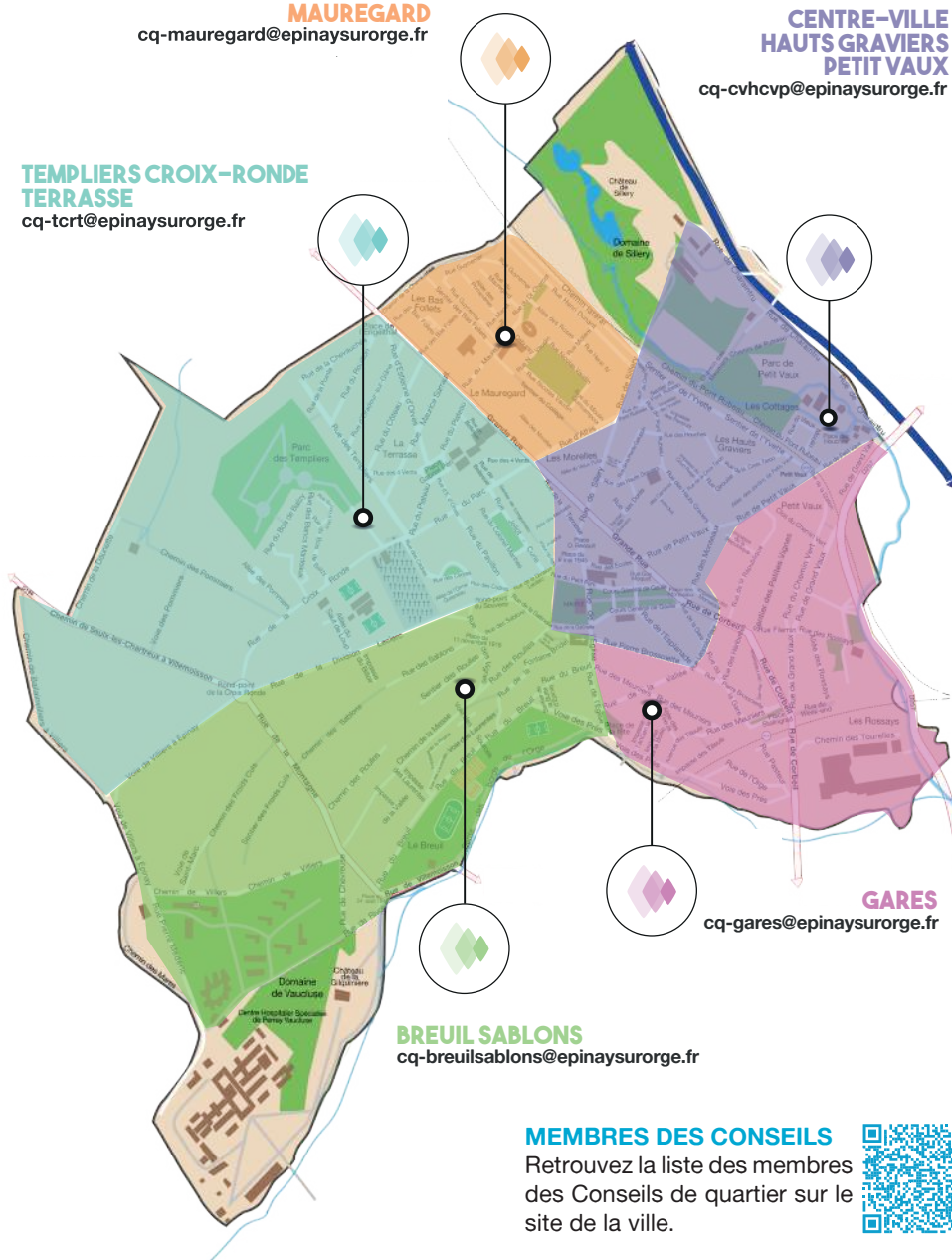
Autres renseignements sur service-public.fr

LES CONSEILS DE QUARTIER

MAUREGARD
cq-mauregard@epinaysurorge.fr

**CENTRE-VILLE
HAUTS GRAVIERS
PETIT VAUX**
cq-cvhcvp@epinaysurorge.fr

**TEMPLIERS CROIX-ROUNDE
TERRASSE**
cq-tcrt@epinaysurorge.fr



BREUIL SABLONS
cq-breilsablons@epinaysurorge.fr

GARES
cq-gares@epinaysurorge.fr

MEMBRES DES CONSEILS

Retrouvez la liste des membres des Conseils de quartier sur le site de la ville.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



RÉFÉRENTES

Responsable du CME

M^{me} Laure Trouvat

Tél. 01 69 34 11 62

Les matins de 9h30 à 11h30

conseil.enfants@epinaysurorge.fr

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est une instance démocratique où les enfants apprennent la citoyenneté, à travers différentes missions.

REPRÉSENTER TOUS LES ENFANTS DE LA VILLE

Participation aux vœux du Maire à la population, aux commissions des menus servis dans les écoles, invitation aux inaugurations...

DÉCOUVRIR LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS

Visite de la Mairie, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, participation aux commémorations...

ORGANISER DES ACTIONS RÉCURRENTES

Marché de Noël, rendez-vous de jeux, trocs de livres et DVD « Sous les feuilles », rendez-vous pâtisserie...

METTRE EN PLACE DES PROJETS POUR LES ENFANTS

Les élus du CME se réunissent en commission de travail 1 à 2 fois par mois pour voter, préparer et animer des projets.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Tous les Conseils municipaux sont à suivre en direct et à retrouver par la suite sur le site internet, le Facebook et la chaîne Youtube de la mairie.





LES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE

Elle est composée d'un Chef de service, de 3 policiers municipaux et 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique. C'est un service de proximité, de prévention et d'aide à la population. Les policiers municipaux participent également à l'exercice des missions de sécurité publique.

POLICE JUDICIAIRE

Le pouvoir de répression des agents s'exerce par procès-verbaux ou rapports d'infraction en différents domaines (infraction au code de la route, non-respect des règles de stationnement, mise en fourrière des véhicules...). La police municipale se doit, sur simple réquisition, de prêter son concours aux officiers de police judiciaire, de la gendarmerie ou de la police nationale. Elle comprend également l'interpellation d'auteurs de crimes ou délits dans le cadre d'une procédure de flagrance. Sur réquisition des forces de l'ordre, elle intervient sur la gestion de la vidéo-protection.

POLICE ADMINISTRATIVE

La police municipale contrôle les arrêtés municipaux réglementant la circulation, le stationnement et le déroulement des manifestations publiques. Elle gère les objets trouvés, l'attribution des badges de stationnement zone bleue... Elle effectue la rédaction de constatations et d'enquêtes à l'attention des finances publiques et réalise des notifications et enquêtes administratives ainsi que des constats d'urbanisme.

SALUBRITÉ

Ce domaine comprend le respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages, des brûlages de végétaux...), l'hygiène publique, l'enlèvement des épaves de véhicules, la salubrité des habitations...

SÉCURITÉ

Il s'agit de la sécurité des personnes et des biens (surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et des équipements publics) dans le cadre des rondes de surveillance effectuées sur le territoire communal.



POLICE DE PROXIMITÉ

Elle consiste, au travers de leur contact avec la population et les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, à recevoir les doléances et réclamations puis essayer d'apporter des solutions et en rendre compte au Maire et à l'Officier de Police Judiciaire territorialement com-

pétent. Il s'agit également de fournir des renseignements auprès du public en matière d'accueil, d'orientation et de démarches administratives et judiciaires.

DEVOIR D'ASSISTANCE

Le maire et les adjoints peuvent se faire assister dans certaines circonstances : placement d'office dans une structure médicalisée d'un individu dangereux ou psychologiquement déficient, sécurisation des séances du conseil municipal ou de la réception de personnalités... La police municipale se doit enfin d'apporter son concours à la gendarmerie ou à la police nationale dans le cadre des enquêtes et de la recherche des auteurs de faits contraventionnels, délictueux ou criminels.

REPRÉSENTATIVITÉ

Notamment à l'occasion des cérémonies officielles et des commémorations, la police municipale représente, le cas échéant, l'autorité municipale, sous couvert du maire et des adjoints.

TRANQUILITÉ

Cette notion est étroitement liée à l'ordre public. Les missions inhérentes à la tranquillité publique concernent toutes les nuisances : bruit, troubles du voisinage, divagations et nuisances répétées d'animaux, manifestations publiques...

Tél. 01 69 09 03 71
police.municipale@epinaysurorge.fr

RAPPEL DES BONS GESTES CITOYENS

Plusieurs règles s'appliquent lorsqu'il s'agit de l'entretien des trottoirs et de l'élagage des plantations le long des voies publiques :



- Désherbez et balayez le trottoir devant chez vous.



- Veillez à nettoyer les gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales.



- Veillez à ramasser les débris qui tombent de votre véhicule.



- Effectuez l'élagage des branches ou branchages qui empiètent sur le domaine public.



- L'abandon d'objets encombrants des déchets sur l'espace public est formellement interdit.



- Balayez la neige devant votre maison. En cas de verglas, jetez du sable, des cendres ou de la sciure de bois.

Les infractions citées sont passibles de poursuites conformément à l'arrêté n°50/2022 en vigueur.

EN CAS D'URGENCE

SAMU

15

POLICE

17

POMPIERS

18

URGENCES

112 - numéro unique européen

CDAU 91

Centre Départemental d'Appels d'Urgences de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux Sapeurs-Pompiers.

15 ou 18 ou 112

COMMISSARIAT DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

254 route de Corbeil
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
01 69 72 17 17

PHARMACIES DE GARDE

Appelez le Commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70 ou de Sainte-Geneviève-des-Bois au 01 69 72 17 17. Pour le dimanche, les coordonnées de la pharmacie de garde sont indiquées sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

SOS MÉDECINS

Le soir, les jours fériés et le dimanche.
08 26 88 91 91

MAIS AUSSI

A.D.I.L

Association Départementale d'Infos Logement
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91003 Évry - 01 60 77 21 22

SOLIHA ESSONNE

Solidaires pour l'habitat
1 bd de l'écoute-s'il-Pleut
91035 évry
01 60 78 53 00

CENTRES HOSPITALIERS ET CLINIQUES

- Centre médical Saint-Laurent
9 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 51 62 62
- Clinique de l'Yvette
67 route de Corbeil
91160 Longjumeau
01 86 86 91 91
- Centre hospitalier général
159 rue du Pdt F. Mitterrand
91160 Longjumeau
01 64 54 33 33

**ASSOCIATION DES CONJOINTS
SURVIVANTS (ADVC 91)**

01 60 91 30 28 - 09 77 86 71 81
advc.91@wanadoo.fr

CENTRE DES IMPÔTS

6 avenue de France
91300 Massy
01 69 93 58 00

C.I.O.

Centre d'Information
et d'Orientation
18 rue Charles Rossignol
91600 Savigny-sur-Orge
01 69 44 53 21

ESSONNE ACCUEIL

Accueil des jeunes et familles en difficultés
(Toxicomanie, alcoologie, addictologie)

- 79 av Jean Jaurès
91120 Palaiseau
01 69 32 22 22
- 110 Place des terrasses de l'Agora
91000 évry
01 60 78 06 44

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SOLIDARITÉS (MDS)**

18 avenue de Stalingrad
91120 Palaiseau
01 69 31 53 20

MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

Emploi et formation des jeunes
(de 16 à 25 ans)
27 avenue de Brétigny
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

PÔLE EMPLOI

141 route de Corbeil
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
09 72 72 39 49 - www.pole-emploi.fr

**RECETTE MUNICIPALE ET
TRÉSORERIE PRINCIPALE**

3 Rue Émile Kahn,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 03 72
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h

ALLO SERVICE PUBLIC
39 39
www.service-public.fr

GARES RER C

ÉPINAY-SUR-ORGE

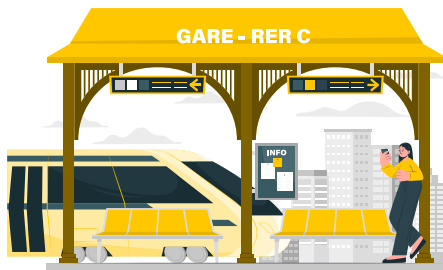
Place Stalingrad

PETIT VAUX

Rue de Petit Vaux

+ D'INFOS : 36 35

(tarifs - horaires - billets - services)



NAVETTES GRATUITE PARIS - SACLAY

Un service de navettes gratuites est déployé sur la commune pour compléter les dessertes en bus dans certains quartiers. desservir les quartiers de la commune aux heures creuses. En heures de pointe, les lignes 114 et 116 assurent la desserte de la commune sur des parcours semblables aux lignes H et Q.

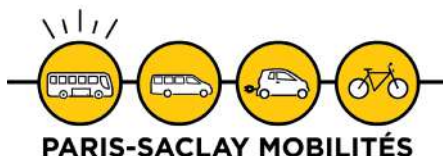
Ces navettes peuvent accueillir jusqu'à 9 personnes et offre un accès aux personnes en fauteuil roulant grâce à une rampe intégrée. La position exacte de la prochaine navette est accessible depuis un smartphone via l'application « ZenBus » (disponible sur IOS et Android) ou directement sur www.zenbus.net/paris-saclay

Ce service permet aux voyageurs de visualiser en temps réel et d'anti-

ciper le passage de la navette. Le tout s'affiche sur une carte Google Maps sur laquelle l'utilisateur peut suivre à la trace et avec précision la navette de sa ligne.

Ligne H : Circulaire sur Épinay-sur-Orge

Ligne Q : Gare d'Épinay-sur-Orge - Chemin de Villiers



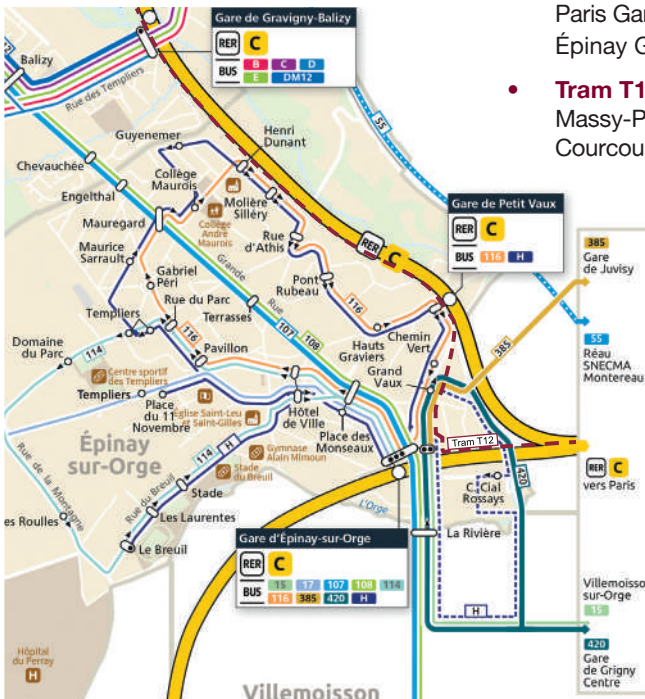
INFORMATIONS VOYAGEURS :

Tél. 01 69 35 60 60 ou

www.paris-saclay.com

LIGNES DE BUS, NAVETTES ET TRAM

- Ligne n° 385**
 Épinay-sur-Orge RER / Juvisy-sur-Orge RER
- Ligne n° 420**
 Épinay-sur-Orge RER / Grigny
- Ligne n° 17**
 Épinay-sur-Orge RER – Orsay Gare du Guichet
- Ligne n° 15**
 Épinay Gare – Villemoisson-sur-Orge
- Ligne n° 107**
 Ste-Geneviève-des-Bois ZI de la Croix Blanche – Massy Palaiseau Gare RER
- Ligne n° 108**
 Ste-Geneviève-des-Bois ZI de la Croix Blanche – Paris Porte d'Orléans
- Ligne n° 114**
 Épinay-sur-Orge Gare RER C - Domaine du Parc - Gare RER C
- Ligne n° 116**
 Épinay-sur-Orge Gare RER C - Mauregard - Gare RER C
- Ligne H et Q**
 - Circulaire sur Épinay-sur-Orge via Le Breuil
 - Gare d'Épinay - Chemin de Villiers
- Noctilien n° 131**
 Paris Gare de Lyon / Juvisy Gare / Épinay Gare / Brétigny Gare
- Tram T12 (décembre 2023)**
 Massy-Palaiseau / Évry-Courcouronnes

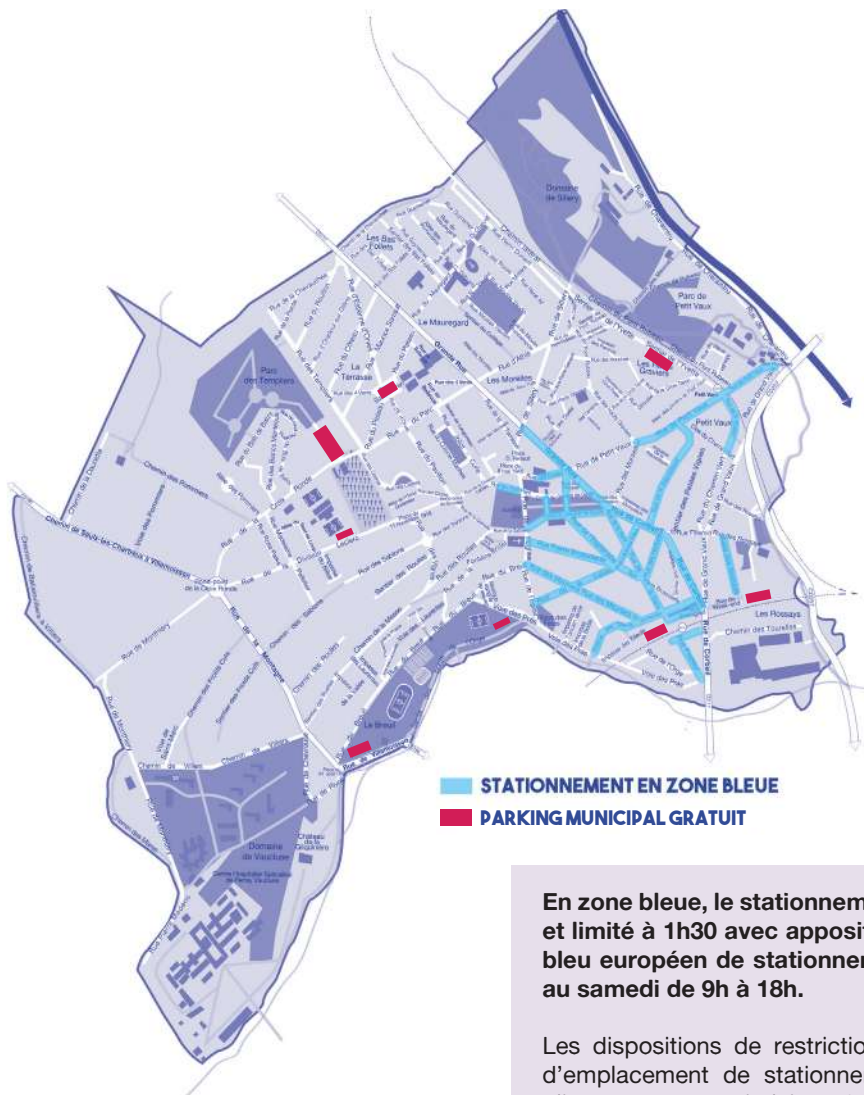


+ D'INFOS :

Retrouvez tous les horaires sur le site :

www.iledefrance-mobilites.fr

LES ZONES BLEUES ET PARKINGS



En zone bleue, le stationnement est gratuit et limité à 1h30 avec apposition du disque bleu européen de stationnement, du lundi au samedi de 9h à 18h.

Les dispositions de restriction de durée et d'emplacement de stationnement ne s'appliquent pas aux titulaires de la carte européenne de stationnement pour personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux titulaires d'un macaron de stationnement fourni par la police municipale, sous conditions.

LE PARC DES TEMPLIERS



HORAIRES

- Ouvert de 6h30 à 22h
- Fermeture de tous les accès du parc en dehors de ces horaires.

ÉQUIPEMENTS

- Le P'tit train des Templiers
- 2 aires de jeux pour enfants
- 1 caniparc
- Des tables de pique-nique
- Un parcours santé
- Des aires de sport (foot / basket)
- Un skate parc
- 1 table de ping-pong
- 1 table de teqball
- 1 mur de graff
- 1 verger pédagogique
- Des bacs potagers
- L'îlot estival

LE PARC DE LA MAIRIE ET L'ESPLANADE

Promenade et jeux de boules extérieurs

LE PARC DE PETIT VAUX

Promenade, accès rue de Petit Vaux

LA PROMENADE DE L'ORGE



LES DÉCHÈTERIES DU SIREDOM

ÉCO-CENTRE D'ÉPINAY-SUR-ORGE

Rue de la Croix-Ronde

Horaires d'ouverture :

les mercredis de 10h à 12h et de 13h à 17h 45 et les samedis de 9h à 12h et de 13h à 17h45. L'hiver, du 15 octobre au 31 mars, l'éco-centre ferme à 16h45.

Ouvert à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge*. Dernière entrée 15min avant l'heure de fermeture. Les dépôts sont limités à 1m³.

Un problème pour déposer vos déchets en écocentres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ?

Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÉCO-CENTRE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

13 rue Paul Langevin

91700 Ste-Geneviève-des-Bois

Tél. 01 69 74 23 50

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h45. Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h45. Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

Accessible avec le même badge que pour la déchèterie d'Épinau-sur-Orge.

***pour obtenir le badge, s'adresser à l'accueil de la Mairie, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.**

COLLECTE DE DÉCHETS À DOMICILE

Ordures ménagères	Collectées tous les mercredis et samedis
Végétaux	Collectés en sac papier tous les lundis du 20 mars au 4 décembre 2023
Verre	Collectés un jeudi sur deux
Emballages - Papiers	Collectés tous les vendredis
Encombrants	Collectés chaque deuxième mardi du mois

Scannez pour voir le calendrier de collectes



Les collectes sont assurées les jours fériés hors 1^{er} mai. Pensez à sortir vos déchets, la veille au soir à partir de 18h.

BIEN GRANDIR À ÉPINAY : AU SERVICE DES TOUT-PETITS

Accompagner au mieux les tout-petits spinoliens dans leurs premières années, c'est l'une des priorités de la municipalité. Les moyens d'action ? Une offre variée de structures et de services pour choisir les solutions les plus adaptées.

PETITE CRÈCHE **NOUVEAU**

« Les Bouts d'Chou »

Maison de l'Enfance,
10 rue de la Division Leclerc

Tél. 01 69 10 08 14
halte.garderie@epinaysurorge.fr
Du lundi au vendredi (hors mercredi),
de 8h15 à 17h45.

Anciennement halte-garderie, la petite crèche propose des accueils réguliers et occasionnels pour les enfants âgés de 10 mois à 3 ans révolus. Lieu d'éveil, il permet à l'enfant de découvrir la vie en collectivité, encadré par une équipe de professionnels pluridisciplinaire.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Accueil régulier (de 2 à 4 jours) : préinscription en téléchargeant le dossier en ligne ou auprès des services Petite enfance. Le dossier doit être retourné complet avant le 31 mars, pour être présenté à la commission d'attribution des places.
- Accueil occasionnel (demi-journée matin ou après-midi) : inscriptions de mai à décembre, directement auprès de la directrice de la petite crèche.

CRÈCHE FAMILIALE

Maison de l'Enfance,
10 rue de la Division Leclerc

Tél. 01 69 10 07 88
saf@epinaysurorge.fr
Du lundi au vendredi, de 7h à 18h45.

Elle assure l'accueil régulier des tout-petits, de 10 semaines à 4 ans, au domicile des assistantes maternelles agréées. L'équipe encadrante réalise des visites au domicile des assistantes maternelles. Les enfants bénéficient de temps de vie collective : matinées d'éveil, bibliothèque, spectacles...

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Préinscription à partir du 6^{ème} mois de grossesse. Uniquement sur rendez-vous téléphonique. Les dossiers sont étudiés et attribués par une commission.



CRÈCHE PARENTALE PEVO

71 rue de Petit Vaux

Tél. 09 84 55 96 22

contact@creche-pevo.net

www.creche-pevo.net

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

La crèche parentale PEVO (Parents Enfants du Val d'Orge) est une association de garde d'enfants. Elle accueille une quinzaine d'enfants à partir de 2 mois ½ dans un lieu agréable, convivial et ludique. Chaque famille participe à la vie de la crèche et assure des permanences auprès des enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Accueils réguliers (de 2 à 4 jours) : inscription via une commission d'attribution après inscription au préalable entre janvier et mars.
- Accueils occasionnels (demi-journée matin ou après-midi) : contacter directement la petite crèche.

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Maison de l'Enfance,
10 rue de la Division Leclerc

Tél. 01 69 10 08 14

Destiné aux bébés et jeunes enfants âgés de 0 à 2 ans, le centre propose aux familles de bénéficier d'un suivi préventif. Des consultations pédiatriques sur rendez-vous ont lieu tous les lundis après-midi, de 14h à 17h.

RELAIS PETITE ENFANCE

13 cours du Général de Gaulle

Tél. 01 69 10 25 79

rpe@epinaysurorge.fr

Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental de l'Essonne, présente aux familles les différents modes d'accueil proposés sur le territoire communal. Il met en relation les parents avec les assistantes maternelles et gardes à domicile et répond aux besoins de chacun.

Lieu d'échange, d'écoute et de convivialité où les assistantes maternelles, gardes à domicile et assistants familiaux, ainsi que les parents, peuvent s'informer sur leurs droits et leurs obligations. Les assistantes maternelles peuvent se retrouver régulièrement lors d'animations multiples et variées avec les enfants autour de jeux libres et d'ateliers d'éveil et artistiques.

+ D'INFOS

Consultez la plaquette du RPE.



Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) ? Vous aimez vous occuper des tout-petits ? Alors ce métier est peut-être fait pour vous ! Renseignez-vous auprès du Relais Petite Enfance.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



ÉCOLES MATERNELLES

- **École maternelle Albert Camus**

Place Gabriel Péri

Tél. 01 69 10 01 05

ce.0910729y@ac-versailles.fr

- **École maternelle Paul Valéry**

Rue des écoles

Tél. 01 69 10 06 65

ce.0910446r@ac-versailles.fr

- **École maternelle des Templiers**

Rue de la Croix Ronde

Tél. 01 69 10 04 13

ce.0911951b@ac-versailles.fr

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- **École élémentaire Albert Camus**

Place Gabriel Péri

Tél. 01 69 10 04 98

ce.0910730z@ac-versailles.fr

- **École élémentaire Paul Valéry**

Rue des Écoles

Tél. 01 69 10 06 65

ce.0910446r@ac-versailles.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous présenter en mairie avec :

- le livret de famille,
- le carnet de santé,
- un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas des écoles sont préparés par la cuisine intercommunale Les 4 fourchettes. Pour consulter les menus :

ville-epinay-sur-orge.fr
cuisine-les4fourchettes.fr



LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des écoles est un établissement public qui mène ou participe à des actions à caractère social, éducatif et culturel en faveur des enfants epinayens.

Vous souhaitez les épauler dans leurs activités ?

Tél. 01 69 10 25 60 ou caissedesecolesepinaysurorge@gmail.com



COLLÈGE ANDRÉ MAUROIS

8 rue du Mauregard

Tél. 01 69 09 06 00

www.clg-maurois-epinay.ac-versailles.fr



POUR AIDER ENFANTS ET PARENTS

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN FAVEUR DES ELÈVES

8 bis rue de Bellevue

En grande section de maternelle, une visite médicale est obligatoire pour l'entrée à l'école élémentaire. En élémentaire, un bilan est prévu, réalisé par l'infirmière de promotion de la Santé, à la demande des parents, voir des enfants.

LE CENTRE MÉDICO PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (C.M.P.P.)

Maison de l'Enfance (1er étage)

10 rue de la Division Leclerc

Tél : 01 69 09 73 91

Le lundi de 10h à 20h, le mardi de 15h à 18h30 et le mercredi de 8h30 à 13h30.

Lieu d'accueil, de consultation pour les enfants, les adolescents et leurs parents.

ACCUEILS PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES

INSCRIPTIONS

L'inscription à un accueil de loisirs est obligatoire et se fait sur le portail famille. Les tarifs sont définis selon un quotient familial (voir page 31).

REPAS ET GOÛTERS

Les repas et goûters sont servis et fournis par la mairie.

ACTIVITÉS

Le planning d'activités est disponible sur le site de la ville et à l'accueil de loisirs.

VEILLÉES ET MINI-SÉJOURS

Organisés durant les vacances scolaires uniquement. Informations et réservation auprès des directeurs de structures.

ACCUEIL DE LOISIRS ALBERT CAMUS

Place Gabriel Péri

Tél. 01 69 34 11 62

acm-camus@epinaysurorge.fr



	Maternelles	Élémentaires
Jours d'école	Matin : 7h – 8h20 Après-midi : 16h30 – 18h45 Le goûter est fourni.	Matin : 7h – 8h20 Avant étude : 16h30 – 18h45 Après étude : 17h45 – 18h45
Mercredis	Journée : 7h – 18h45 L'accueil du matin a lieu entre 7h et 9h et l'accueil du soir entre 16h30 et 18h45. Demi-journée : 7h - 13h20 L'accueil du matin a lieu entre 7h et 9h30.	Pas d'accueil. Les enfants sont accueillis aux Templiers.
Vacances	Le repas est compris. Il n'y a pas d'accueil à 11h30.	

ACCUEIL DE LOISIRS PAUL VALÉRY

11-12 rue des Écoles

Tél. 01 69 34 11 62 (administratif)

Tél. 01 69 10 03 84 (maternelle)

Tél. 01 69 10 07 22 (élémentaire)

acm-pvalery@epinaysurorge.fr



	Maternelles	Élémentaires
Jours d'école	Matin : 7h à 8h20 Après-midi : 16h30 à 18h45 Le goûter est fourni.	Matin : 7h à 8h20 Avant étude : 16h30 à 18h45 Après étude : 17h45 à 18h45
Mercredis	Journée : 7h – 18h45 L'accueil du matin a lieu entre 7h et 9h et l'accueil du soir entre 16h30 et 18h45. Demi-journée : 7h - 13h20 L'accueil du matin a lieu entre 7h et 9h30. Le repas est compris. Il n'y a pas d'accueil à 11h30.	
Vacances	Pas d'accueil. Les enfants sont accueillis à A. Camus.	Pas d'accueil. Les enfants sont accueillis aux Templiers.

ACCUEIL DE LOISIRS TEMPLIERS

5 rue de la Croix Ronde

Tél. 01 69 10 08 95 (administratif)
acm-templiers@epinaysurorge.fr



	Maternelles	Elémentaires
Jours d'école	Matin : 7h à 8h20 Après-midi : 16h30 à 18h45. Le goûter est fourni.	
Mercredis		Journée : 7h – 18h45 L'accueil du matin a lieu entre 7h et 9h et l'accueil du soir entre 16h30 et 18h45.
Vacances	Pas d'accueil. Les enfants sont accueillis à Albert Camus.	Demi-journée : 7h - 13h20 L'accueil du matin a lieu entre 7h et 9h30. Le repas est compris. Il n'y a pas d'accueil à 11h30.

LE PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est une plateforme numérique mise en place par la ville. Elle permet de gérer l'inscription des enfants aux accueils péris et extra scolaires, à la restauration scolaire et à l'étude surveillée. **Le service Scolaire envoie, régulièrement, des informations via le portail famille.**



+ D'INFOS

Sur le site de la ville.

portail4.aiga.fr/v4/login.php5

PAIEMENT

À la fin de chaque mois, un pointage des services périscolaires, dont a bénéficié la famille, est réalisé. Une facture est ensuite établie pour chaque famille utilisatrice et transmise par mail ou courrier.

MODES DE RÈGLEMENT

- **Chèque bancaire ou postal**
À l'ordre du Trésor Public. À adresser au service Scolaire. Joindre le talon détachable sans le coller ni l'agrafer.
- **Espèces**
Se présenter avec votre facture, un reçu vous sera délivré.
- **Prélèvement automatique**
- **En ligne sur le portail famille**

IMPORTANT

- En cas de non-inscription ou d'inscription hors délai, les tarifs des services extrascolaires sont majorés de 30%.
- En cas de retard répété aux services périscolaires, un courrier annonçant une majoration de 5 € par tranche de 15 minutes de retard est envoyé.
- En cas d'annulation de l'inscription sans justificatif médical, la prestation sera due.

Contactez le service Scolaire pour plus d'informations.

LE QUOTIENT FAMILIAL



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un chiffre qui détermine une certaine tranche de tarifs à appliquer. Tranches et tarifs sont fixés chaque année par le Conseil municipal.



COMMENT EST-IL CALCULÉ ?

1. Le revenu mensuel total est calculé, à partir de la totalité des revenus.
2. Un forfait loyer de 74 € par personne vivant au foyer et à charge est retranché.
3. On divise par le nombre de personnes vivant au foyer et à charge.



COMMENT LE FAIRE ÉTABLIR ?

Il doit être établi auprès du service Scolaire chaque année civile, au cours du 4^{ème} trimestre et sur rendez-vous.



QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES PRÉSENTER ?

1. Avis d'impotisation de l'année N-1
2. Dernier justificatif de paiement des allocations familiales et de logement
3. Un RIB
4. Le livret de famille
5. Le carnet de santé
6. Un justificatif de domicile

En cas de changement de situation familiale

1. Présenter les 3 derniers justificatifs de paiement (pensions retraites, Pôle Emploi, prestations de la Sécurité Sociale)
2. Les 3 derniers bulletins de salaire ou le bulletin de salaire du mois de décembre de l'année N-1.

Si cette démarche n'est pas effectuée, le tarif le plus élevé sera appliqué.

LE SERVICE JEUNESSE

8 rue de l'Église
Parc de la mairie

Tél. 01 69 34 46 68 / 06 72 14 33 59

service.jeunesse@epinaysurorge.fr

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h30. Les mercredis de 13h30 à 18h30. Les samedis et les soirées selon les programmes. Toute la journée durant les vacances.



POUR LES 11-17 ANS

Le service Jeunesse est un accueil de loisirs ouvert toute l'année. Les jeunes y trouvent :

- Un espace convivial ;
- Un accompagnement pour leurs projets ;
- Des animations (atelier cuisine, activités créatives) ;
- Des sorties ;
- Un espace de travail pour les devoirs ;
- Des soirées à thème.

Le service Jeunesse associe les jeunes à la programmation et aux projets de la structure.

POUR LES 15-25 ANS

Formations

Des formations sont proposées aux jeunes âgés dès 16 ans, durant les vacances d'hiver et de printemps (formation aux gestes de premiers secours, BAFA...).

Accompagnement de projet

Permanence les mardi de 15h00 à 19h00 et les mercredis de 14h30 à 18h. Le service jeunesse propose un accompagnement dans les domaines suivants :

- Dispositif départemental « Tremplin Citoyen », qui permet aux jeunes le financement de leurs projets personnels en contrepartie d'un engagement citoyen ; 200€ pour les 15-17 ans, 400€ pour les 18-25, prime municipale complémentaire offerte aux bénévoles sous conditions ;
- Accompagnement de projet (de l'organisation d'une sortie loisirs à une action éco-citoyenne).

LES ÉVÉNEMENTS

- Foot en salle pour les 15-25 ans ;
- Cérémonie des bacheliers ;
- Fête de fin d'année du collège (réservée aux jeunes du collège A. Maurois) ;
- Séjours d'été.

+ D'INFOS :

www.ville-epinay-sur-orge.fr, rubrique « Jeunesse »

La page Facebook « Point Jeunes d'Epinay sur orge »

La page Instagram « [servicejeunesse_epinaysurorge](https://www.instagram.com/servicejeunesse_epinaysurorge) »

LE CCAS : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le CCAS est un établissement public présidé par le maire, dont le rôle est d'informer, orienter, accompagner l'usager dans ses démarches administratives et/ou sociales. Le CCAS d'Épinay-sur-Orge est constitué de 3 pôles : action sociale, logement social et seniors.

PÔLE ACTION SOCIALE

Il accompagne les personnes seules ou en couple et sans enfant à charge.

MISSIONS

- **Gestion des aides sociales légales :**

RSA, handicap, accès et maintien au domicile, énergie, aide sociale départementale.

- **Gestion des aides financières facultatives :**

Directes ou destinées à des tiers, elles servent à apporter une aide ponctuelle aux personnes en difficulté, suivant un règlement intérieur bien défini et sur conditions de revenus. Elles sont attribuées après évaluation du travailleur social.

Aides financières attribuées par le biais de la MDS.

- **Suivi des bénéficiaires du RSA**
- **Domiciliation**

PÔLE LOGEMENT SOCIAL

MISSIONS

- **Gestion du parc locatif social**

Les demandes de logement doivent être effectuées en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr. Un formulaire est aussi disponible à l'accueil de la Mairie.

Sur rendez-vous en Mairie
8 rue de l'Église

Tél. 01 69 10 25 66
service.social@epinaysurorge.fr



LE PÔLE SÉNIORS AU SERVICE DES ÂÎNÉS

Sur rendez-vous en Mairie
8 rue de l'Église

Tél. 01 69 10 25 75
service.seniors@epinaysurorge.fr



SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le service d'aide à domicile est ouvert à tous les Spinoliens retraités ou en situation de handicap souhaitant être aidés dans les actes du quotidien (entretien du linge, de la maison, courses et accompagnement de proximité...).

LE PORTAGE DE REPAS

Des repas sont livrés pour le déjeuner, sur 5 ou 7 jours. Les tarifs des repas sont calculés selon un quotient familial. Ce service est accordé sous condition d'éligibilité. **Les tarifs sont consultables sur le site internet de la ville.**

LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un dispositif gratuit du Conseil Départemental de l'Essonne, permettant une écoute et une assistance 24h/24 et 7j/7.

LES DÉJEUNERS DE LA RÉSIDENCE

Depuis juillet 2023, du lundi au vendredi à 12h, le restaurant de la résidence autonome des Hauts-Graviers s'ouvre aux seniors externes.

COURS DE GYMNASTIQUE, DE MOUVEMENTS ET ATELIERS DE MÉMOIRE

Des cours de gymnastique et des ateliers « jeux de mémoire » sont organisés en direction des personnes âgées de 60 ans et plus.

NOUVEAU Des ateliers de mouvement et de bien-être, sur la base du Chi-gong et du Tai-Chi, sont nouvellement mis en place.

AUTRES PRESTATIONS

D'autres prestations peuvent être accordées aux seniors (accompagnement administratif, animations...).

N'hésitez pas à vous renseigner !



+ D'INFOS :

Site de la ville, rubrique « pôle seniors ».

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES HAUTS GRAVIERS »

20 rue des Hauts Graviers

Tél. 01 64 48 36 04

rpa@epinaysurorge.fr

www.ville-epinay-sur-orge.fr



La résidence autonomie des Hauts Graviers est une résidence non-médicalisée, destinée aux séniors (55 ans et plus) autonomes. Située en centre-ville, elle se trouve proche des transports en commun et des commerces, tout en bénéficiant d'un cadre agréable et arboré.

La résidence propose :

- 48 logements (F1bis de 35m2)
- Une salle de restauration
- De nombreuses animations (ateliers bien-être, théâtre, jeux, vide-greniers, marché de Noël...)

La direction de l'établissement se tient à votre disposition pour vous renseigner et organiser une visite des lieux sur rendez-vous.



DEMANDE D'UN LOGEMENT

Un courrier de demande doit être adressé à Monsieur le Maire. Un entretien sera ensuite proposé par la direction de la Résidence pour constituer le dossier, qui sera ensuite examiné en commission.

QUOTIENTS ET TARIFS DES REPAS DES PERSONNES ÂGÉES

Pour les repas portés à domicile et la résidence autonomie des Hauts-Graviers, le Quotient Familial est établi par le service C.C.A.S en mairie. Il doit être établi chaque année en septembre (justificatif de ressources).

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Le revenu mensuel total est recherché à partir des revenus bruts. Un forfait loyer de 265 € par foyer est retranché.

LES SALLES MUNICIPALES



4 salles municipales sont louées aux résidents et non-résidents de la commune. Concernant les associations, les salles leurs sont prêtées gratuitement dans le cadre de leurs activités mais sous réserve des disponibilités.



Scannez-le QR code
pour accéder aux
réservations de salles.

LE MARCHÉ COUVERT



La ville d'Épinay-sur-Orge dispose d'un marché de proximité, rue Guy Mocquet. Les marchands proposent tous les produits frais nécessaires. Le marché est ouvert les mardis et vendredis de 8h à 13h.

Lieu emblématique de la vie sociale et économique d'Épinay, le marché couvert fait aujourd'hui l'objet d'une rénovation en profondeur pour redynamiser le centre-ville.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Le conservatoire propose aux enfants et aux adultes des cours individuels d'instruments, des cours collectifs de formation musicale, et des cours de musique d'ensemble. Les adhérents peuvent également participer à des stages organisés par la Fédération Musicale de l'Essonne.

Le Conservatoire d'Épinay-sur-Orge tisse des liens avec les associations culturelles et musicales de la ville et des environs, et permet aux élèves de jouer en public à de nombreuses occasions, et de rencontrer des musiciens d'autres formations.



Le Conservatoire de Musique dispose de moyens et d'objectifs conventionnels attribués par la ville d'Épinay-sur-Orge : ce partenariat permet notamment aux jeunes Spinoliens de bénéficier de tarifs adaptés selon les revenus des parents.

LA MÉDIATHÈQUE



65 Grande Rue

Tél. 01 69 09 82 32

mediatheque@epinaysurorge.fr

Mardi : 16h -18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h30

Jedi : 16h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

Changement d'horaires en été (juillet et août). Les horaires seront communiqués ultérieurement.

La médiathèque est ouverte gratuitement à tous les habitants de la commune, adultes et enfants (pour les enfants mineurs non accompagnés, inscription avec autorisation écrite des parents). Pour les habitants de la commune inscription gratuite sur justificatif de domicile.

Le site internet de la médiathèque vous donne accès au catalogue, vous permet de consulter votre compte lecteur, de prolonger et réserver des documents, de suggérer des achats, de consulter la liste de nouveautés et des sélections coup de cœur. La médiathèque offre à ses adhérents un fonds de 40 000 documents (livres et DVD) avec plus de 70 abonnements à des revues et de nombreuses ressources numériques (cours de langues, ateliers bien-être, informatiques, soutien scolaire...).

ANIMATIONS

Lieu de lecture et de culture, la médiathèque propose également des animations diverses à destination du public adulte et du public jeune : présentation littéraire, conférences, heures du conte, ateliers créatifs, jeux de société...



SERVICE MULTIMÉDIA

Deux ordinateurs offrent aux usagers la possibilité de consulter internet gratuitement. Une photocopieuse est à disposition du public (10cts la photocopie), ainsi qu'un scanner et une connexion wifi.

GRANDS RENDEZ-VOUS MUNICIPAUX À VENIR

FÊTE DE LA RENTRÉE

23 septembre 2023



SPECTACLE : LES YEUX DE TAQQI

30 septembre 2023

FÊTE DE LA SCIENCE

7 octobre 2023

OCTOBRE ROSE

15 octobre 2023

SPECTACLE : RAG'N'BOOGIE

17 novembre 2023

MARCHÉ DE NOËL

3 décembre 2023



ÉPINAYTHON

8, 9 et 10 décembre 2023

SPECTACLE : UNE VIE LÀ-BAS

26 janvier 2024

SPECTACLE : TANT QU'IL Y AURA DES COQUELICOTS

22 mars 2024

LES PRINTANIÈRES

28 avril 2024

FÊTE DES ENFANTS

2 juin 2024



SOIRÉE DES HALLES

24 mai et 28 juin 2024

BRANDOUS

15 juin 2024



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2024

ÎLOT ESTIVAL

6 juillet au 3 septembre 2024



Retrouvez tous les événements
et leurs informations sur l'agenda
de la ville.



LES LIEUX DE CULTES

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE

- Maison paroissiale

12 rue de la Fontaine Bridel
91360 Épinay-sur-Orge

Tél. 01 69 09 20 09

- Église Saint-Leu-Saint-Gilles

Rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge

- Chapelle Saint Dominique Savio
Rue du Mauregard
91360 Épinay-sur-Orge

COMMUNAUTÉ PROTESTANTE

- Église protestante Unie de la Vallée de l'Orge

1 rue Frédéric Joliot Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. 01 69 46 06 79

COMMUNAUTÉ ISRAËLITE

- Association culturelle israélite
1 avenue de l'Armée Leclerc
91600 Savigny-sur-Orge

Tél. 01 69 21 49 49

- Synagogue de Massy
Allée Marcel Cerdan
91300 Massy

Tél. 01 69 20 94 21

COMMUNAUTÉ MUSULMANE

- Mosquée de Longjumeau
31 rue Pasteur
91160 Longjumeau

Tél. 09 96 21 93 60

- Mosquée de Savigny-sur-Orge
29-31 Rue des Prés Saint-Martin,
91600 Savigny-sur-Orge



2023 - 2024



Retrouvez toutes nos publications sur www.ville-epinay-sur-orge.fr



Retrouvez-nous sur
Facebook, Instagram et LinkedIn
www.facebook.com/epinaysurorge
www.instagram.com/ville.epinaysurorge
www.linkedin.com/company/mairie-d-epinay-sur-orge

GUIDE MUNICIPAL 2023

Directeur de la publication : Olivier Marchau • **Codirecteurs de la publication** : Nathan Fabbro et Vincent Gallet • **Secrétariat de rédaction, conception et mise en page** : service Communication - Thaïna Pierre et Roxane Célérier - Tél. 01 69 10 25 78 • www.ville-epinay-sur-orge.fr • **Photos** : service Communication, Adobe Stock, Freepik • **Impression** : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. : 01 39 33 01 01



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce document, il est possible que ce guide ne soit pas suffisamment exhaustif, ou comporte des erreurs. N'hésitez pas à communiquer les informations à modifier ou manquantes au 01 69 10 25 78 ou par mail : service.communication@epinaysurorge.fr

Vous pouvez télécharger ce guide dans son intégralité à partir du site internet de la commune d'Épinay-sur-Orge : www.ville-epinay-sur-orge.fr dans la rubrique « Vie municipale », « Communication municipale ».